

TÉMOIGNAGES

MERCREDI 16 mars 1955.

Le **PRESIDENT**: Messieurs, continuons nos délibérations jusqu'à l'arrivée de notre témoin. Nous attendons le sous-ministre de la Justice qui peut avoir été retardé. Je me permettrai de vous lire une autre lettre reçue en réponse au télégramme que nous avons fait parvenir à tous les premiers ministres.

Celle-ci vient du premier ministre du Manitoba et a été reçue il y a quelques jours. Elle est conçue en ces termes:

PROVINCE DU MANITOBA
Cabinet du premier ministre

WINNIPEG, 11 mars 1955.

M. L.-Philippe **PICARD**, président,
Comité permanent des Affaires extérieures,
Chambre des communes,
Ottawa, Canada.

Monsieur **PICARD**, j'accuse réception de votre télégramme du 1er mars dans lequel vous offrez l'occasion au gouvernement du Manitoba de présenter des observations au Comité des Affaires extérieures concernant le bill 3.

Le Gouvernement du Manitoba n'a pas l'intention actuellement de présenter des observations par écrit ou de vive voix concernant ce bill, mais il aimerait être tenu au courant des délibérations du Comité. Je propose que vous ou le secrétaire du Comité fournissiez à mon collègue, l'hon. C. E. Greenlay, ministre des Mines et des Ressources naturelles, tous les renseignements pouvant être utiles à mesure que les délibérations du Comité progressent.

Bien vôtre,

Douglas Campbell.

Nous adopterons la même procédure pour cette province que pour les autres. Nous ferons parvenir, aussitôt qu'on les recevra de l'imprimeur, cinq exemplaires des témoignages à chacun des gouvernements provinciaux.

J'ai aussi reçu une lettre du gouvernement de la Saskatchewan. Nous disposons suffisamment d'exemplaires de cette lettre. Le secrétaire voudra bien les distribuer maintenant aux membres du Comité.

La lettre est ainsi conçue: